

2023-04-17

Mme Louise Magnan, M. Louis Ouellet
Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous faire part de l'état du chemin du lac Carillon qui se détériore d'année en année.

Depuis 2021, l'Association des Résidants du lac Carillon effectue ces deux demandes à la municipalité:

1. Faire part à l'ARC du calendrier d'entretien des chemins du secteur
2. Prévoir un plan de remplacement du revêtement des dits chemins.

Ces chemins ont été construits il y a plus de 40 ans avec un matériel de recouvrement destiné à un usage saisonnier, il est donc inadéquat pour l'usage actuel, non résistant et très poussiéreux. L'utilisation d'un agrégat tel que la pierre concassée de type MG-20 serait à notre avis, plus approprié pour des chemins utilisés sur une base annuelle.

Ces deux demandes sont inscrites dans le fichier des demandes de dépenses des associations de lac via le fichier que la municipalité a demandé au RALSU de lui fournir annuellement depuis 2021. L'ARC les reconduit d'année en année puisque la municipalité de St-Ubalde n'a toujours pas répondu à nos demandes d'actions.

Vous trouverez en pièce jointe le fichier des demandes. Nous vous partageons aussi sous ce lien quelques photos qui démontrent l'état périlleux pour la circulation sur les chemins du lac Carillon.

<https://photos.app.goo.gl/G5GuDLX2TK4Z48xa9>

Les contribuables de notre secteur contribuent pour plus de \$30 000 en taxes foncières à la municipalité en plus de soutenir les différents commerces de St-Ubalde.

Nous comptons sur votre appui pour faire progresser ce dossier auprès des intervenants municipaux.

En attente de votre suivi, d'ici là, veuillez agréer de mes salutations

Jean-François Doré,
président par intérim, Association des Résidents du lac Carillon